



A CONSERVER

INFOS PARENTS 2017-2018

- **L'étude du soir commence le lundi 11 septembre.**
Merci de rendre votre inscription rapidement en inscrivant bien les différents jours où vous souhaitez que votre enfant soit présent. Si vous n'avez pas de circulaire, vous pouvez passer au secrétariat. M. Renaud aidera les élèves qui en feront la demande.
Une étude dirigée en maths et en français obligatoire est proposée à tous les élèves de 6^e et 5^e. Celle-ci débutera le **lundi 18 septembre**.
- **Le photographe sera présent au collège le lundi 18 septembre.**
- **Le parrainage** a commencé, chaque élève de 6^e doit identifier son parrain ou sa marraine et vérifier la date et l'heure des rencontres. Vous pouvez encore vous inscrire (voir M. Renaud).
- **Les élections élèves délégués de classe** s'effectueront du 2 au 6 octobre. Préparez votre campagne ! La formation se déroulera le lundi 13 novembre de 8h à 12h.
- **La catéchèse en 6^e et 5^e débute lundi 18 septembre.** Les inscriptions sont encore ouvertes. **Pour les 4^e et 3^e,** une circulaire vous sera transmise.
- **La célébration de rentrée** : vendredi 13 octobre à 10h en la Cathédrale.
- **Dates des célébrations eucharistiques en salle de prière au collège :**
En 2017 : les lundis 18/09, 13/11. Célébration de Noël le 22 décembre en la Cathédrale.
En 2018 : les lundis 8/01, 5/02, 12/03, 23/04, 14/05, 11/06.
- **L'Association Sportive débute le mercredi 13 septembre.**
Vous pouvez vous inscrire auprès des professeurs d'EPS. Un certificat médical n'est plus obligatoire. Si vous n'avez plus le dossier d'inscription à l'A.S., vous pouvez le retirer auprès des enseignants d'EPS ou au secrétariat. Le programme est affiché chaque semaine au panneau élève. Un partenariat a été signé avec le Ski Club de Saint Claude afin de permettre aux élèves de pratiquer le ski et de bénéficier de tarifs avantageux.
- **Les dossiers de bourse sont à retirer au secrétariat.**
Ceux-ci constituent une aide financière non négligeable. Vérifiez si vous êtes en droit de bénéficier des bourses nationales et départementales. Attention, la date limite pour les dossiers de bourse de collèges est impérative, **18 octobre dernier délai au collège**. Tous les dossiers doivent être retournés pour **le 25 octobre** au service de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation Nationale). Passez cette date, tout dossier sera refusé par le service.
- **La réunion info-parents aura lieu vendredi 15 septembre** pour les 6^e et **vendredi 29 septembre** pour les autres niveaux (cycle 4) au sein du collège (une circulaire plus précise vous sera transmise). La présence des parents des élèves de 6^e et 3^e est primordiale notamment pour connaître le fonctionnement du collège et l'importance de l'orientation post 3^e ainsi que les modalités de passage du Nouveau Brevet des Collèges.

- Dates des rencontres Parents Profs et des conseils de classe du 1^{er} trimestre :

Classes	Dates de rencontre Parents/profs	Dates des conseils de classe
6 ^e	Jeudi 19 octobre 2017	6 ^e 1 et 6 ^e 2 : 4/12/17 – 6 ^e 3 : 5/12/17 6 ^e 1 : 22/03/18 - 6 ^e 2 : 26/03/18 – 6 ^e 3 : 20/03/18 6 ^e 1 : 26/06/18 – 6 ^e 2 et 6 ^e 3 : 28/06/18
5 ^e	Jeudi 23 novembre 2017	5 ^e 1 : 5/12/17 – 5 ^e 2 et 5 ^e 3 : 7/12/17 5 ^e 1 : 22/03/18 – 5 ^e 2 : 19/03/18 - 5 ^e 3 : 20/03/18 5 ^e 1 et 5 ^e 2 : 19/06/18 – 5 ^e 3 : 21/06/18
4 ^e	Mardi 28 novembre 2017	4 ^e 1 et 4 ^e 2 : 11/12/17 et 4 ^e 3 et 4 ^e 4 : 12/12/17 4 ^e 1 et 4 ^e 2 : 15/03/18 et 4 ^e 3 : 13/03/18 - 4 ^e 4 : 19/03/18 4 ^e 1 et 4 ^e 2 : 25/06/18 et 4 ^e 3 : 26/06/18 - 4 ^e 4 : 21/06/18
3 ^e	Jeudi 30 novembre 2017	3 ^e 1 et 3 ^e 2 : 14/12/17 – 3 ^e 3 : 18/12/17 3 ^e 1 et 3 ^e 3 : 12/03/18 – 3 ^e 2 : 13/03/18 3 ^e 1 et 3 ^e 2 : 7/06/18 – 3 ^e 3 : 11/06/18

- L'assemblée générale de l'APEL et la désignation officielle des parents délégués aura lieu le vendredi 6 octobre à 17h30. Je compte sur vous pour faire vivre l'APEL, élément moteur de notre communauté éducative.
- Portes Ouvertes : Samedi 17 mars ou 24 mars 2018.
- Semaine citoyenne : Du 28 mai au 1^{er} juin 2018.
- Comédie musicale du collège : 13, 14 et 15 juin 2018.
- Cycle ski de fond : Du 22 au 26 janvier 2018.
- Cycle piscine 6^e : Du 25 au 29 juin 2018.
- Stages 4^e Découverte des Métiers : DU 25 juin au 6 juillet 2018 (possibilité autre période).
- Pour les élèves de 3^e :
 - o Stage du 4 au 8 décembre 2017.
 - o Brevet Blanc : Les 11 et 12 janvier 2018 et 3 et 4 avril 2018.
 - o Epreuve orale blanc : mercredi 2 mai 2018.
 - o Epreuve orale (Brevet) : mercredi 6 juin 2018.
 - o Entretien individualisé orientation : jeudi 17 mai 2018.
- Des ateliers sont également proposés aux élèves, le lundi de 13h à 14h (Italien, Chorale, échecs, à la découverte du Manga, journal du collège et page Facebook, tournois sportifs ...)
Certains ateliers sont réservés à des classes bien précises en raison de projets pédagogiques spécifiques.
N'oubliez pas que nos élèves peuvent s'initier au basket grâce à la signature d'un partenariat avec HJBSC, tous les lundis de 16h à 17h-17h30. Un accompagnateur les prend en charge à la sortie du collège. Il reste des places et surtout n'hésitez pas à nous contacter.
D'autres partenariats sportifs existent avec Jura Sud Foot et le club de rugby FCSC (classes à horaires aménagés), Hand club, Tennis club Sanclaudien.
- Le cross traditionnel de la Maîtrise aura lieu le vendredi 13 octobre 2017.
- Tous les élèves doivent prendre l'habitude de lire les multiples informations affichées au panneau, afin de connaître notamment le déroulement de la semaine.
- L'équipe éducative dans son ensemble veille scrupuleusement au respect du plan vigipirate et plus particulièrement à l'interdiction de se regrouper sur la place des Carmes.
- Le site internet www.scolinfo.net vous permet d'accéder à des informations concernant votre ou vos enfants à l'aide du code d'accès. Les élèves peuvent également avoir accès à la base documentaire du CDI en tapant sur internet l'adresse suivante : <http://0390071R.esidoc.fr>
Ce code d'accès correspond à la famille. Si vous avez plusieurs enfants, le code d'accès est le même. Pour les élèves scolarisés au collège l'an passé, le code ne change pas. Pour les nouveaux élèves, le code d'accès est à retirer au secrétariat.

En espérant continuer à répondre à vos attentes et vous remerciant pour votre confiance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur F. Théodori